

- 1 Lettre des CFF (Meyer et Gauderon) du 13 février 2009**

« Les CFF sont ouverts à l'inscription de ces mesures de l'ordre de CHF 70 millions dans le crédit proposé par le Conseil des Etats et le Conseil national en faveur des mesures de compensation dans le trafic régional (art. 6 de la LDIF). »

« Nous pouvons également vous assurer que dans leurs réflexions courantes concernant le projet RAIL 2030, les CFF s'engagent à maintenir à son niveau actuel la qualité des liaisons dans le Jura. »
- 2 Lettre de l'OFT (Friedli) à Claude Hêche du 9 avril 2010**

« Par conséquent, nous ne tolérerons aucun concept péjorant sur l'offre du nœud de Delémont, et nous agirons de sorte que le canton du Jura ne subisse aucun détérioration par rapport à l'offre actuelle. »
- 3 Lettre de l'OFT (Füglistaler) à Claude Hêche du 22 juillet 2011**

« Les possibilités d'améliorer l'offre des CFF entre Genève/Lausanne et le pied du Jura font l'objet de discussions dans le cadre du Concept Romandie. Il n'a jamais été question dans ce cadre de supprimer les liaisons Genève/Lausanne – Delémont – Bâle pour les remplacer par une liaison via Olten. »
- 4 Lettre de l'OFT (Füglistaler) à Claude Hêche du 9 août 2011**

« A court terme, dans le cadre du concept Romandie, il n'a jamais été question de supprimer la liaison Genève/Lausanne – Delémont – Bâle. A moyen terme, c'est-à-dire à l'horizon 2025, la première étape de STEP ne remet pas en question cette liaison comme le confirme les graphiques réticulaires transmis le 17 juin 2011 aux cantons. »
- 5 Lettre de l'OFT (Füglistaler) à Philippe Receveur du 14 septembre 2011**

« Comme vous le mentionnez dans votre courrier, la navettisation entre Bâle et Bienne n'est pas à l'ordre du jour ni dans le concept Romandie, ni dans ZEB, ni dans PRODES (STEP). »
- 6 Lettre du Conseil fédéral (Calmy-Rey) à Delémont (Kohler et Gyger) du 12 octobre 2011**

« La Confédération est consciente de l'importance de cette ligne ferroviaire pour la Ville de Delémont et, d'une manière générale, pour la région jurassienne. C'est la raison pour laquelle elle n'a prévu, à court et moyen terme, c'est-à-dire d'ici à 2025, aucun changement concernant la liaison directe de l'ICN Bâle-Genève/Lausanne via Delémont »
- 7 Lettre de l'OFT (Füglistaler) à Comité Liaison directe du 25 novembre 2011**

« C'est la raison pour laquelle nous n'envisageons, ni à court ni à moyen terme, (c'est-à-dire d'ici à 2025), aucun changement concernant la liaison directe de l'ICN Bâle-Genève/Lausanne via Delémont ».
- 8 Interview de Andreas Meyer dans Migros Magazine du 12 décembre 2011**

« On ne supprimera pas la ligne directe Genève-Delémont-Bâle. Ça n'a d'ailleurs jamais été d'actualité. »
- 9 Tribune de François Gatabin dans le QJ du 12 avril 2012**

« Les Jurassiens seront reliés directement à Lausanne une fois par heure (actuellement toutes les deux heures) »